



Rapport sur l'Abbaye royale de Fontevraud : les préconisations des CESER au cœur des débats

C'est pour mettre en débat son rapport sur Fontevraud, fruit du travail des CESER des Pays de la Loire, de Poitou-Charentes et du Centre, qu'un forum de restitution a été organisé le 10 janvier dans l'Abbaye royale, afin de recueillir les avis d'historiens, de professionnels du tourisme, d'acteurs culturels, et d'élus, pour dégager des pistes d'actions.

De la première table ronde est ressortie la nécessité de s'appuyer sur l'identité de Fontevraud, « qui est un lieu d'histoire mais pas un lieu de mémoire » dit Jacques Dalarun historien médiéviste. Et l'originalité de son concept originel, voulu par l'atypique Robert d'Arbrissel, a fait de l'Abbaye royale un laboratoire. Une fonction de recherche, d'innovation qui devrait constituer le fil rouge des projets de Fontevraud selon l'universitaire. Avec un objectif : accueillir tous les publics, comme l'a rappelé Véronique Barcelo, directrice de la Saline royale d'Aro-et-Senans. Et s'en donner les moyens a renchéri Philippe Savry, pdg d'une quinzaine hôtels installées dans des demeures historiques.

La seconde table ronde réunissait des acteurs institutionnels (Régions Pays de la Loire et Centre, Département de Maine-et-Loire, Saumur Agglomération, Commune de Fontevraud l'Abbaye...), autour des thématiques de l'implication des territoires dans le développement de Fontevraud. Les intervenants insistèrent tous sur l'apport de Fontevraud en terme de tourisme et de ferment culturel, et sur la nécessité de mailler le territoire pour créer des synergies, avec Montsoreau ou Chaumont-sur-Loire par exemple. Avec un bémol : l'urgence de favoriser l'accès des visiteurs, et notamment d'améliorer sensiblement la signalétique.

L'émergence d'un nouveau Fontevraud demande-t-elle une autre gouvernance ? Les CESER pensent que la Région des Pays de la Loire doit pouvoir à terme maîtriser l'ensemble du site et mettre en place en conséquence une direction unique impliquant tous les acteurs concernés. Dans son propos liminaire, Jacques Auxiette souhaite s'appuyer sur les outils déjà installés dans une dynamique de projets. Il souhaite que Fontevraud s'inscrive bien dans ce concept d'innovation et d'échange, et propose de donner « carte blanche aux créateurs » dans de nombreux domaines artistiques, philosophiques ou sociologiques, lançant l'idée, à titre d'exemple, de créations autour de « La République et le Sacré ».

ceser.paysdelaloire.fr

Conseil économique social environnemental des Pays de la Loire

[Accéder au site »](#)

Conformément à la loi "Informatique et Libertés" du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données vous concernant.